

TENUE LE VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE 2019

Étaient présents :

Délégué(e)s à l'Assemblée générale :

M ^{me} Ann-Émilie Labbé,	2 ^e déléguée, CP de la Région-de-Sherbrooke
M ^{me} Anne-Marie Martel,	déléguée, CP de la Vallée-des-Tisserands
M ^{me} Annie Boileau,	substitut, CP des Chênes
M ^{me} Annie-Claude Charland,	déléguée, CP des Samares
M ^{me} Annie Goudreau,	déléguée, CP des Draveurs
M ^{me} Bianca Lavoie,	déléguée, CP de Charlevoix (<i>abs. samedi</i>)
M ^{me} Caroline Tremblay,	déléguée, CP des Rives-du-Saguenay
M ^{me} Célia Vincent-Cadieux,	déléguée, CP du Lac-Témiscamingue (<i>abs. vendredi</i>)
M ^{me} Christine Verreault,	2 ^e déléguée, CP de la Jonquière
M ^{me} Cindy Guay,	déléguée, CP des Hautes-Rivières
M ^{me} Cindy Jutras,	2 ^e déléguée, CP de la Riveraine (<i>abs. vendredi</i>)
M ^{me} Darlène Banville,	déléguée, CP des Monts-et-Marées
M ^{me} Denise Caron,	déléguée, CP du Fleuve-et-des-Lacs (<i>abs. vendredi</i>)
M ^{me} Dominique Favreau,	2 ^e déléguée, CP de Laval
M ^{me} Élise Courcelles,	2 ^e déléguée, CP de l'Énergie
M ^{me} Esther-Julie St-Onge,	déléguée, CP René-Lévesque
M ^{me} Geneviève Gauthier,	déléguée, CP de la Riveraine (<i>abs. vendredi</i>)
M ^{me} Geneviève Vallée,	déléguée, CP des Trois-Lacs
M ^{me} Geneviève Whittom,	2 ^e déléguée, CP des Premières-Seigneuries
M ^{me} Hélène Turgeon,	déléguée, CP Eastern Townships
M ^{me} Ida Francoeur,	déléguée, CP Marie-Victorin
M ^{me} Isabelle Richard,	déléguée, CP des Chics-Chocs
M ^{me} Jacinthe Allaire,	déléguée, CP de la Baie-James
M ^{me} Jacinthe Malo,	déléguée, CP de la Capitale
M ^{me} Jacky Malenfant,	déléguée, CP des Phares
M ^{me} Janot Pagé-Kroft,	déléguée, CP du Pays-des-Bleuets
M ^{me} Jennifer Gauthier,	2 ^e déléguée, CP du Fer
M ^{me} Jessica Lapierre,	2 ^e déléguée, CP de Sorel-Tracy
M ^{me} Jessie Labrecque,	2 ^e déléguée, CP des Bois-Francs
M ^{me} Jessy Coulombe,	déléguée, CP de la Côte-du-Sud
M ^{me} Julie Barbeau,	2 ^e déléguée, CP des Phares
M ^{me} Julie Brault,	2 ^e déléguée, CP du Val-des-Cerfs (<i>abs. vendredi</i>)
M ^{me} Julie Drolet,	substitut, CP des Hautes-Rivières
M ^{me} Julie Saulnier,	déléguée, CP Chemin-du-Roy
M ^{me} Julie Wagner,	déléguée, CP de Montréal
M ^{me} Lyne Guérin,	déléguée, CP de la Pointe-de-l'Île
M ^{me} Karine Fournier,	2 ^e déléguée, CP des Chics-Chocs
M ^{me} Karine Morin,	2 ^e déléguée, CP des Sommets
M ^{me} Karyne Venne,	2 ^e déléguée, CP de la Rivière-du-Nord
M ^{me} Marie-Chantal Horth,	2 ^e déléguée, CP René-Lévesque
M ^{me} Marie-Ève Turcotte,	déléguée, CP des Patriotes
M ^{me} Marie-Josée Continelli,	déléguée, CP de Saint-Hyacinthe

M ^{me} Marie-Josée Richard,	déleguée, CP des Portages-de-l'Outaouais
M ^{me} Marie-Josée St-Laurent,	déleguée, CP des Navigateurs (<i>abs. vendredi</i>)
M ^{me} Marie-Pier Blais,	déleguée, CP au Cœur-des-Vallées
M ^{me} Marilyn Bergeron,	déleguée, CP des Bois-Francs
M ^{me} Marjolaine Nadeau,	déleguée, CP des Appalaches
M ^{me} Marlène Chiasson,	2 ^e déléguée, CP des Îles
M ^{me} Martine Deschamps,	déleguée, CP des Chênes
M ^{me} Maude Thibodeau,	2 ^e déléguée, CP Eastern Townships
M ^{me} Mélanie Gagnon,	2 ^e déléguée, CP du Lac-Saint-Jean
M ^{me} Mélanie Laviolette,	2 ^e déléguée, CP de Saint-Hyacinthe
M ^{me} Mélanie Morin,	déleguée, CP du Lac-Abitibi
M ^{me} Michelle-Anne Wesley,	déleguée, CP des Premières-Seigneuries
M ^{me} Mireille Cloutier,	2 ^e déléguée, CP Chemin-du-Roy
M ^{me} Myriam Ménard,	2 ^e déléguée, CP Marguerite-Bourgeois
M ^{me} Nadia Bergeron,	2 ^e déléguée, CP des Rives-du-Saguenay
M ^{me} Nathalie Carrière,	déleguée, CP de Laval
M ^{me} Pascale Morin,	2 ^e déléguée, CP du Lac-Abitibi
M ^{me} Patricia Brassard,	déleguée, CP du Lac-Saint-Jean
M ^{me} Patricia Charest,	2 ^e déléguée, CP Marie-Victorin (<i>abs. vendredi</i>)
M ^{me} Patricia Couette,	déleguée, CP du Fer
M ^{me} Sonia Richard,	déleguée, CP de la Moyenne-Côte-Nord
M ^{me} Sophie Martineau-Dupont,	déleguée, CP des Hauts-Cantons
M ^{me} Stéphanie Janvier,	déleguée, CP des Laurentides (<i>abs. samedi</i>)
M ^{me} Stéphanie Powers,	déleguée, FPEHDAA
M ^{me} Valérie Roy,	2 ^e déléguée, CP des Grandes-Seigneuries
M ^{me} Véronique Champagne-Coutier,	2 ^e déléguée, CP du Lac-Témiscamingue (<i>abs. vendredi</i>)
M ^{me} Véronique Lamarre,	2 ^e déléguée, CP des Monts-et-marées
M ^{me} Viviane Drapeau,	déleguée, CP de la Rivière-du-Nord
M. Abdoulaye Diarra,	délegué, CP des Grandes-Seigneuries
M. Antoine Prévost,	2 ^e délégué, CP des Hauts-Cantons
M. Avrel Roberge,	délegué, CP du Val-des-Cerfs
M. Benoit Champagne,	délegué, CP des Sommets
M. Christian Heppell,	délegué des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
M. Christian Slachetka,	délegué FPEHDAA et 2 ^e délégué du CP de la Seigneurie-des-Mille-Îles
M. Daniel Cooke,	2 ^e délégué, CP Au Cœur-des-Vallées
M. Étienne Paradis,	délegué, CP de la Région-de-Sherbrooke
M. Giovanni Sardo,	délegué, CP des Affluents
M. Hugo St-Amand,	délegué, CP de Sorel-Tracy
M. James Arseneault	délegué, CP Pierre-Neveu
M. Jean Cormier,	délegué, CP des Îles (<i>abs. vendredi</i>)
M. Jean-Christophe Rodrigue,	délegué, de la Beauce-Etchemin
M. Jean-Guy Savaria,	2 ^e délégué, CP des Patriotes
M. Jérôme Maltais,	2 ^e délégué, CP des Draveurs
M. Jimmy Meunier,	2 ^e délégué, CP du Pays-des-Bleuets
M ^{me} Kathie Dubois,	2 ^e délégué – (substitut), CP de la Capitale
M. Kévin Leduc-Pelletier,	2 ^e délégué, CP de la Vallée-des-Tisserands
M. Kévin Roy,	président
M. Marc-Étienne Deslauriers,	2 ^e délégué, CP de Montréal
M. Mathieu Bisson,	délegué, CP de Portneuf
M. Michel Levert,	délegué, CP de la Seigneurie-des-Mille-Îles
M. Miguel Morissette,	2 ^e délégué, CP de la Beauce-Etchemin
M. Patrick Parent,	délegué, CP des Trois-Lacs
M. Pierre-Olivier De Serres,	délegué, CP Marguerite-Bourgeois
M. Réjean Pichette,	délegué, CP de l'Énergie

M. Rémy Bolduc,	délégué, CP de la Jonquière
M. Stéphane Brazeau,	2 ^e délégué, CP de la Pointe-de-l'Île
M. Stéphane Lapierre,	délégué, CP des Découvreurs
M. Yannick LaRue,	2 ^e délégué, CP des Affluents (<i>abs. vendredi</i>)

Aussi présents :

M ^{me} Corinne Payne,	directrice générale de la FCPQ
M ^{me} Huguette Pagé,	conseillère aux affaires corporatives et coordonnatrice du congrès
M ^{me} Julie Bélanger,	agente de soutien aux opérations
M ^{me} Stéphanie Rochon,	responsable des communications et des partenariats
M. Hervé Charbonneau,	conseiller à la recherche et au développement, volet formation
M ^{me} Marie-Hélène Talon,	conseillère, volet services-conseils
M ^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière,	secrétaire d'assemblée

Absences motivées des délégué(e)s:

M ^{me} Anne DomPierre,	déléguée, CP des Portages-de-L'Outaouais
M ^{me} Claudie Bellemare,	déléguée, CP de l'Or-et-des-Bois
M ^{me} Édith Lafrenière,	déléguée, CP des Navigateurs
M ^{me} Jovette Levasseur,	2 ^e déléguée, CP de Kamouraska-Rivière-du-Loup
M ^{me} Karine Chiasson,	2 ^e déléguée, CP de la Moyenne-Côte-Nord
M ^{me} Lucie Charbonneau,	déléguée, CP de l'Estuaire
M ^{me} Lucie Trudel,	2 ^e déléguée, CP de l'Or-et-des-Bois
M ^{me} Magalie Caron,	2 ^e déléguée, CP de la Côte-du-Sud
M ^{me} Marie-Ève Cloutier,	2 ^e déléguée, CP du Fleuve-et-des-Lacs
M ^{me} Marie-Pierre Paquet,	2 ^e déléguée, CP de l'Estuaire
M. Mohamed Diallo,	2 ^e délégué, CP de la Capitale
M ^{me} Solange Oliviera,	déléguée, CP des Hauts-Bois-de-L'Outaouais
M. Bernard Bouclin,	substitut, CP des Laurentides
M. Éric Demers,	2 ^e délégué, CP des Hautes-Rivières
M. Éric Ouimet,	2 ^e délégué, CP des Samares
M. John Monaghan,	2 ^e délégué, CP des Laurentides
M. Michel Labelle,	délégué, CP de Rouyn-Noranda
M. René Boudreau,	2 ^e délégué, CP des Découvreurs

Absences des délégué(e)s :

M ^{me} Amélie Marcoux,	2 ^e déléguée, CP de Portneuf
M ^{me} Charline Marcoux,	2 ^e déléguée, CP du Littoral
M ^{me} Émilie Guérin,	2 ^e déléguée, CP de la Baie-James
M ^{me} Nadia Wellman,	déléguée, CP du Littoral
M. Dany Dupuis,	délégué, CP de Kamouraska-Rivière-du-Loup

Ne sont pas nommés :

1^{er} et 2^e délégué.E.s : CP Harricana
2^e délégué.E : CP de Charlevoix
2^e délégué.E : CP des Appalaches
2^e délégué.E : CP Pierre-Neveu
2^e délégué.E : CP de Rouyn-Noranda

Le vendredi 1^{er} novembre 2019, 19 h 40

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 40, ayant constaté la procédure de convocation conforme aux Règlements généraux de la FCPQ et ayant constaté le quorum, M^{me} Corinne Payne, présidente d'assemblée, déclare l'Assemblée générale extraordinaire légalement constituée.

RÉSOLUTION # 2019-11-01 – AGE – 99

Il est proposé par Mme Janot Pagé-Kroft
Appuyé par M^{me} Marie-Josée Continelli
Et résolu à l'unanimité

QUE l'Assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2019 soit ouverte à 19 h 40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

Les délégués ont eu accès au projet d'ordre du jour du CG/AG via l'Extranet.

1. Ouverture de la séance
2. Présentation des états financiers au 31 mars 2019
3. Levée de l'Assemblée générale

2. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Le rapport des vérificateurs (RG 2.4.12) au 31 mars 2019 est déposé et expliqué par Mallette S.E.N.C.R.L., Société de comptables professionnels agréés, accompagné du rapport de l'auditeur indépendant. Chacun en reçoit copie. (ANNEXE I)

M^{me} Corinne Payne remercie la représentante de la firme pour sa présentation détaillée.

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

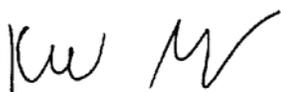
L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre point n'étant soulevé;

RÉSOLUTION # 2019-11-01 – AGE – 100

Il est proposé par M, Jean-Christophe Rodrigue
Appuyé par M^{me} Viviane Drapeau
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance de l'Assemblée générale extraordinaire de la FCPQ du 1^{er} novembre 2019 soit levée à 20 h 10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Kévin Roy,
président de la FCPQ



Manon Chevigny de la Chevrotière,
secrétaire d'assemblée

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I Rapport des vérificateurs au 31 mars 2019

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

**Fédération des comités de parents
du Québec, inc.**

États financiers
Au 31 mars 2019

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Fédération des comités de parents du Québec, inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC, INC.** (Fédération), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 27 juin 2019

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A110358

Fédération des comités de parents du Québec, inc.

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

PRODUITS

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur		
Subvention - fonctionnement	1 005 676 \$	975 957 \$
Subvention - projet de soutien à la gouvernance	-	50 000
Subvention - projet d'impression et infographie	-	10 000
Colloque	-	63 684
Congrès	110 901	-
Formation	14 416	8 636
Guides et publications	7 600	4 000
Intérêts	1 381	2 612
Publicité	600	7 780
Autres	125	1 284
	1 140 699	1 123 953

CHARGES

Services rendus aux membres (annexe A)	127 584	122 962
Vie associative (annexe B)	221 352	269 285
Siège social (annexe C)	776 162	762 786
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	858
Perte sur radiation d'actifs incorporels	-	3 671
Amortissement des immobilisations corporelles	12 408	10 823
Amortissement des actifs incorporels	7 035	4 192
	1 144 541	1 174 577

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(3 842) \$

(50 624) \$

Fédération des comités de parents du Québec, inc.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

	Investi en immobi- lisations	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	161 832 \$	118 278 \$	280 110 \$	330 734 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(19 443)	15 601	(3 842)	(50 624)
Investissement en immobilisations	644	(644)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	143 033 \$	133 235 \$	276 268 \$	280 110 \$

Fédération des comités de parents du Québec, inc.

BILAN

Au 31 mars

2019

2018

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	189 426 \$	146 802 \$
Créances (note 3)	40 677	17 268
Frais payés d'avance	21 125	14 794

251 228 178 864

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

135 675 148 083

ACTIFS INCORPORELS (note 5)

7 358 13 749

394 261 \$ 340 696 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Emprunt bancaire (note 6)	44 183 \$	- \$
Dettes de fonctionnement (note 7)	73 210	55 559
Produits reportés	600	5 027

117 993 60 586

ACTIF NET

Investi en immobilisations	143 033	161 832
Non affecté	133 235	118 278

276 268 280 110

394 261 \$ 340 696 \$

ENGAGEMENT (note 8)

Pour le comité exécutif :

_____, administrateur

_____, administrateur

Fédération des comités de parents du Québec, inc.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Insuffisance des produits sur les charges	(3 842) \$	(50 624) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 408	10 823
Amortissement des actifs incorporels	7 035	4 192
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	858
Perte sur radiation d'actifs incorporels	-	3 671
	15 601	(31 080)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	(16 516)	(9 919)
	(915)	(40 999)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(29 205)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	147
Acquisition d'actifs incorporels	(644)	(16 783)
	(644)	(45 841)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire	44 183	-
---------------------------------	--------	---

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	42 624	(86 840)
ENCAISSE, début de l'exercice	146 802	233 642
ENCAISSE, fin de l'exercice	189 426 \$	146 802 \$

Fédération des comités de parents du Québec, inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de réunir, de représenter, d'assister et de former les parents d'élèves du secteur public en général et, plus particulièrement, les parents membres des conseils d'établissement, comités de parents, comités régionaux et les parents membres du comité exécutif. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fédération ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits relatifs au colloque et au congrès sont comptabilisés lorsque l'activité a lieu.

Les produits de formation, de publicité et de guides et publications sont comptabilisés dès que les biens ont été livrés aux clients et que les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés, ainsi que lorsque les services sont rendus.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé.

Ventilation des charges

Pour les exercices au cours desquels un congrès a lieu, les charges de cette activité se composent de frais de personnel et d'autres charges directement rattachées à celle-ci.

La Fédération ventile une partie de ses salaires et charges sociales selon la méthode de répartition qu'elle a jugée adaptée et qu'elle utilise avec constance année après année. Les charges sont attribuées au prorata des heures travaillées.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fédération évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Bâtisse	5 %
Aménagement extérieur	10 %
Enseigne	20 %
Équipement de bureau et informatique	25 %

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Fédération, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Actifs incorporels

Les logiciels et le site Web sont comptabilisés au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant au taux de 50 %.

Lorsqu'un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Fédération, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fédération sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Fédération des comités de parents du Québec, inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

3. CRÉANCES

	2019	2018
Comptes clients	13 531 \$	6 109 \$
Taxes à la consommation	26 139	9 389
Autres	1 007	1 770
	40 677 \$	17 268 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	41 775 \$	- \$	41 775 \$	41 775 \$
Bâtisse	312 891	245 700	67 191	70 727
Aménagement extérieur	3 000	2 886	114	127
Enseigne	1 854	1 781	73	92
Équipement de bureau et informatique	113 995	87 473	26 522	35 362
	473 515 \$	337 840 \$	135 675 \$	148 083 \$

5. ACTIFS INCORPORELS

	2019		2018	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	7 841 \$	6 692 \$	1 149 \$	1 331 \$
Site Web	14 965	8 756	6 209	12 418
	22 806 \$	15 448 \$	7 358 \$	13 749 \$

Fédération des comités de parents du Québec, inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2019

6. EMPRUNT BANCAIRE

La Fédération dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 100 000 \$, portant intérêt au taux de 8,95 %. Au 31 mars 2019, cet emprunt bancaire est utilisé pour un montant de 44 183 \$.

La Fédération dispose également de facilités de crédit sous forme de cartes de crédit, d'un montant autorisé de 30 000 \$. Au 31 mars 2019, ces facilités de crédit n'étaient pas utilisées.

7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2019	2018
Comptes fournisseurs et frais courus	31 965 \$	24 332 \$
Salaires et vacances courus	41 245	31 227
	73 210 \$	55 559 \$

8. ENGAGEMENT

La Fédération s'est engagée par contrats pour de l'hébergement en vue d'événements à venir ainsi que pour des services de communications. Les soldes de ces engagements sont respectivement de 16 202 \$ et de 12 370 \$ pour l'exercice 2020.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Dans le cours normal de ses activités, la Fédération effectue le suivi de ses comptes clients. La Fédération ne croit pas être exposée à un niveau de risque plus élevé que la normale à l'égard de ses clients.

Risque de liquidité

La Fédération est exposée au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

Fédération des comités de parents du Québec, inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

A - SERVICES RENDUS AUX MEMBRES

CONGRÈS

Salaires et charges sociales	20 077 \$	21 642 \$
Activités sociales	4 934	-
Communications	2 969	-
Conférenciers	4 001	-
Exposants	4 616	-
Logistique	10 303	-
Séjour des congressistes	36 345	-
	<hr/>	<hr/>
	83 245	21 642

FORMATION

Conception et impression	62	108
Déplacements	7 197	3 238
Hébergement et repas	3 831	1 895
Services professionnels	9 556	6 300
	<hr/>	<hr/>
	20 646	11 541

RECHERCHE, PUBLICATIONS ET DOSSIERS

Conception et impression	2 927	6 756
Déplacements	-	227
Hébergement et repas	-	240
Services professionnels	-	1 750
	<hr/>	<hr/>
	2 927	8 973

TRADUCTION

Services professionnels	89	1 786
	<hr/>	<hr/>

COLLOQUE

Salaires et charges sociales	20 077	23 444
Activités sociales	600	2 014
Communications	-	1 288
Déplacement	-	112
Hébergement et repas	-	23 023
Logistique	-	6 396
Publicité et promotion	-	101
	<hr/>	<hr/>
	20 677 \$	56 378 \$

Fédération des comités de parents du Québec, inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

A - SERVICES RENDUS AUX MEMBRES (suite)

PROJETS SPÉCIAUX - PROJET SOUTIEN À LA GOUVERNANCE

Déplacement	- \$	504 \$
Hébergement et repas	-	699
Services professionnels	-	21 439
		<hr/>
	-	22 642
		<hr/>
	127 584 \$	122 962 \$

Fédération des comités de parents du Québec, inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

B - VIE ASSOCIATIVE

CONSEIL GÉNÉRAL

Conception et impression	1 139 \$	1 040 \$
Déplacements	77 963	87 838
Documents et fournitures	508	169
Hébergement, repas et gardiennage	71 990	98 562
Logistique	5 035	6 086
Services professionnels	1 200	1 100
	<hr/>	<hr/>
	157 835	194 795

FORUM PEHDAA

Déplacements	-	4 723
Hébergement, repas et gardiennage	65	7 678
Logistique	-	291
	<hr/>	<hr/>
	65	12 692

COMITÉ EXÉCUTIF

Déplacements	8 674	3 918
Documents et fournitures	137	554
Hébergement, repas et gardiennage	4 789	6 950
Indemnités	31 587	30 679
Télécommunications	725	1 396
	<hr/>	<hr/>
	45 912	43 497

COMITÉS DE TRAVAIL INTERNES ET EXTERNES

Déplacements	2 477	1 878
Frais d'inscription	85	330
Hébergement, repas et gardiennage	2 669	2 029
	<hr/>	<hr/>
	5 231	4 237

COMITÉ POUR LE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT

Déplacements	-	32
Hébergement, repas et gardiennage	-	15
Services professionnels	-	1 650
	<hr/>	<hr/>
	- \$	1 697 \$

ACTIVITÉS MÉDIATIQUES ET RELATIONS DE PRESSE

Communiqués de presse	12 309	12 367
	<hr/>	<hr/>
	221 352 \$	269 285 \$

Fédération des comités de parents du Québec, inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

C - SIÈGE SOCIAL

RESSOURCES HUMAINES

Salaires et charges sociales 567 400 \$ 618 856 \$

Services professionnels

Honoraires - avocats et consultants 85 876 30 854
Honoraires d'audit 9 500 7 927
95 376 38 781

Formation du personnel 530 2 377

RESSOURCES INFORMATIONNELLES ET MATÉRIELLES

Fournitures/entretien d'équipement

Fournitures et papeterie 3 488 6 306
Location et entretien de l'équipement de bureau 1 821 4 642
Location et entretien de l'équipement informatique 790 1 914
6 099 12 862

Frais de bureau

Destruction de documents 204 -
Frais bancaires 5 072 2 511
Impression 878 63
Poste et messagerie 673 812
Télécommunications 5 892 6 606
12 719 9 992

Site Web/logiciels 4 326 5 028

RESSOURCES PHYSIQUES

Entretien et réparations

Électricité 7 510 7 777
Entretien et réparations de la bâtisse 6 878 8 626
Entretien et réparations du terrain 4 503 4 590
18 891 \$ 20 993 \$

Fédération des comités de parents du Québec, inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

C - SIÈGE SOCIAL (suite)

Taxes et assurances

Assurances	3 408 \$	4 632 \$
Taxes et permis	24 189	19 956
	<u>27 597</u>	<u>24 588</u>

RELATIONS ET PARTENARIATS

Cotisations et abonnements	543	1 035
Déplacements	13 360	14 913
Hébergement et repas	6 655	12 446
Publicité et promotion	1 561	477
	<u>22 119</u>	<u>28 871</u>

AUTRES

Créances douteuses	457	35
Déplacements	864	-
Frais légaux	-	403
Hébergement et repas	427	-
Honoraires professionnels - négociation de la convention collective	19 175	-
Intérêts et pénalités	182	-
	<u>21 105</u>	<u>438</u>
	<u>776 162 \$</u>	<u>762 786 \$</u>